

KÉDANGE-SUR-CANNER

Dernières délibérations de l'année pour les élus



Les CP d'Anne Schiltz plébiscitent déjà leur écran numérique interactif.

Décisions budgétaires, éclairage public coupé de 23 h à 5 h, subventions pour les écoles et le sport, sans oublier les retards dans la construction du bâtiment périscolaire. Le dernier conseil municipal de l'année a été dense pour les élus.

Avec l'examen des dernières décisions budgétaires de la fin de l'exercice comptable 2022, l'essentiel des débats et décisions du dernier conseil municipal a porté sur le projet de création d'une police municipale pluri-communale.

Au niveau budgétaire, une déci-

sion modificative permettra de faire face aux dépenses d'électricité et de fioul. L'éclairage public sera éteint tous les jours de 23 h à 5 h.

Priorité aux écoliers

Une mise au point a été faite sur le chantier du périscolaire. Le maire, Jean Kieffer, a indiqué que tout sera fait pour livrer le bâtiment en 2023. En section d'investissement, il y aura le financement d'équipements informatiques pour l'école pour 17 937, 84 € TTC, avec une subvention de l'Etat dans le cadre du plan de relance Socle numérique. Un écran numérique interactif vient d'être installé dans la classe d'Anne Schiltz.

Les écoles ont des effectifs stabi-

lisés à la hausse, avec 194 élèves accueillis. Elles restent une priorité pour l'action municipale en liaison avec les communes de Klang et de Veckring, pour lesquelles les taux de participation aux frais de fonctionnement ont été réévalués de 5,40 %, pour tenir compte de l'augmentation des charges salariales et de viabilisation.

Les conseillers ont encore validé une subvention exceptionnelle de 500 € aux footballeurs de l'Entente Sportive de Kédange et Koenigsmacker (l'ES2K), la convention territoriale globale avec la CAF, partenaire essentiel du périscolaire, et l'instauration d'une taxe de séjour communautaire au profit de la CCAM.